

Comme chaque année à pareille époque les objectifs d'investissements et l'évolution d'imposition mettent un peu de piment dans les débats d'orientations budgétaires. Quoi de plus normal que chaque concitoyen puisse porter une attention particulière aux dépenses communales et à son propre pouvoir d'achat !

Le gaz, l'électricité, les carburants ne cessent d'augmenter. Le traitement des ordures ménagères coûtent cher. Se loger n'est pas facile en raison du manque de logements et du prix souvent exorbitant des loyers.

Nos services publics se dégradent. Ils souffrent de la suppression des fonctionnaires d'État. La Commune, votre mairie est un service public de proximité qui malgré les efforts de ses agents communaux ne peut compenser entièrement toutes les insuffisances.

Par exemple pour traiter les dossiers que la DDTM (ex DDE) transfère actuellement aux communes il faudra obligatoirement recruter du personnel qualifié. Si une partie de ces charges peuvent être traitées par la commune, d'autres

comme les permis de construire devront être pris en charge par la Communauté de communes. Des services abandonnés par l'État sont en voie d'être assurés par des bureaux d'études privés, comme par exemple les travaux de voiries. Tout cela aura des coûts supplémentaires qu'il faudra bien prendre en compte dans les budgets locaux avec des répercussions inévitables sur les ménages à un moment donné.

À cela il faut rajouter la réforme territoriale qui va conduire le Conseil Général à ne plus pouvoir aider les Communes à financer de gros travaux pour l'école primaire, la voirie communale ou comme il vient de le faire pour notre gymnase.

Suite en page 3 ►►►

Spécial

Budget 2011 en débat

**Donnez votre avis sur le budget en cours d'élaboration
en rencontrant le Maire.**

sur Internet : www.gauriac.fr (blog)

**Réunion publique
vendredi 1^{er} avril 2011
18 h 00 à la mairie**

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010

	RECETTES		DÉPENSES		
	Prévu*	Réalisé	Prévu*	Réalisé	
1 ▶					◀ 1
2 ▶					
3 ▶					◀ 2
4 ▶					◀ 4
					◀ 5

* Voir le journal de Gauriac N°85 (juillet - août - septembre 2010)

INVESTISSEMENTS 2010 : travaux et acquisitions

Bâtiments communaux

Stores occultation sur fenêtres et portes de la Gabare	6 911
Remplacement chaudière Logement Dupont	1 831
Rénovation toiture chai maison du peintre	10 208
Rénovation toiture + éclairage du gymnase + fenêtres et isolation local USG	188 849
Dépose d'une cheminée maison Dupont	813

Atelier municipal

Echelle alu 3 plans + Echaffaudage alu roulant, hauteur de travail 6,80m	1 735
Remorque	1 100
Groupe électrogène 4.8 Kva	1 180
Matériel de destruction de nids de frelons asiatiques	408
Nettoyeur haute pression	423
Débroussailleuse	580

Matériel de mairie

Ordinateur au secrétariat "accueil"	935
Vidéo projecteur	773
Sono portable	697
Chaises mairie	598
20 Tables tubulaires en pin blanc	1 698

PLU

Bureau d'étude Métropolis	7 415
---------------------------	-------

École

Informatique, école numérique	13 455
But de foot, panneau basket	3 893
Photocopieur école	3 744
Stores et film solaire	1 727
Jeux divers	285
Tableau mural	190
4 lits salle de repos	258

Divers

Jeux de cour école : cage foot et panneau de basket + Tourniquet square	3 893
---	-------

Divers travaux en régie

École	1 673
Gymnase et Préfabriqué	910
Voirie	2 857
La Gabare	278

Voirie

Création de fossés	1 345
Calcaire jardin du souvenir	230
Création voie d'accès 1345	1 346
Matériel de signalisation	637

Montant total des investissements : 262 875 €

Subventions diverses de l'État et du Conseil Général versées au 31.12.2010 : 85 840 €

◀◀◀ Suite de la page 1

1 Pour une meilleure compréhension les amortissements et provisions ne figurent pas sur le bilan ci-contre. En effet, ils ne sont pas indispensables pour apprécier l'équilibre budgétaire. Toutefois, si vous le souhaitez, ces éléments sont à votre disposition en mairie et plus particulièrement auprès du Maire qui pourra vous communiquer toutes les informations complémentaires.

2 Mouvement de personnel

Le remplacement d'un départ à la retraite par un contrat CAE sur 2 ans, à partir de juillet 2009, s'est traduit par une atténuation plus importante que prévue des dépenses de personnel sur toute l'année 2010. C'est ce qui a permis de réaliser une capacité d'autofinancement exceptionnellement importante.

Comme convenu en 2009, l'objectif est de recruter définitivement l'agent polyvalent en CAE (nettoyage des locaux, jardinage et activités diverses) à partir de juillet 2011. À partir de cette date nous aurons à payer toutes les cotisations patronales de cet emploi avec des répercussions, bien entendu, à la baisse de notre capacité d'autofinancement 2011.

3 Bases d'imposition

Pour 2011 l'État augmente les bases d'imposition de 2% pour les

Le chiffre à retenir
82 344 €

C'est la capacité d'autofinancement nette de la commune dégagée grâce aux économies réalisées en 2010 sur les dépenses de fonctionnement.

Cette somme permettra d'alimenter le budget d'investissement 2011. Cette année encore il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à l'emprunt.

taxes locales (habitation et foncières). Elles seront directement répercutées sur les feuilles d'impôts locaux des gauriacais, dans la colonne commune.

4 Dotation globale de fonctionnement (DGF)

Au total les dotations d'État ont représenté 42% des recettes communales pour l'année 2009. La DGF a été de 187 € par habitant. Il faut indiquer qu'à compter de 2011 la loi de finances a gelé, pour 3 ans, au niveau de 2010 les dotations de base de cette DGF (population et superficie) ainsi que la dotation de la part salariale. Ce sera un nouveau manque à gagner pour les communes.

De gros efforts de gestion nous permettent jusqu'à présent de maintenir une capacité d'autofinancement acceptable. Il faut dire que nos dépenses de fonctionnement sont passées de 436 000€ en 2002 à 445 565€ en 2010, ce qui représente une augmentation moyenne annuelle de 0,2%. Un rythme que nous aurons du mal à maintenir si nos partenaires financiers nous lâchent. C'est pourtant ce qui nous permet de réaliser les investissements nécessaires au développement harmonieux de notre village. Le souci permanent du conseil municipal est de trouver un juste milieu entre les différentes dépenses et donc dans les choix à effectuer. Il est clair que si les dotations d'État ou si les subventions habituelles diminuent le choix est simple : ce sont les impôts qui augmentent ou bien les services rendus à la population qui diminuent. Mais peut-on augmenter les impôts de tous d'une manière inconsidérée ?

Pour ne pas alourdir les dépenses obligatoires des familles, il sera proposé au conseil municipal, lors du débat budgétaire, que l'augmentation des impôts communaux de 2011 ne dépasse pas 0,5 %.

Les élus sont à votre disposition pour rechercher ensemble des solutions capables de stimuler la vie communale tout en demeurant dans un cadre de dépenses convenables.

Le Maire
Robert BALDÈS

Directeur de publication
Robert BALDÈS

Responsable de rédaction
Raymond RODRIGUEZ

Points de repère

Dépenses de fonctionnement par habitant	Recettes de fonctionnement par habitant	Remboursement des emprunts par habitant
2004 : 494€	2004 : 510€	2004 : 88€
2008 : 519€	2008 : 594€	2008 : 75€
2009 : 511€	2009 : 602€	2009 : 73€
2010 : 521€	2010 : 618€	2010 : 68€
		Capacité d'autofinancement nette par habitant
		2004 : 15€
		2008 : 72€
		2009 : 91€
		2010 : 96€

L'augmentation résulte essentiellement du recrutement d'un emploi aidé sur toute l'année 2010.

Investissements possibles en 2011

C'est parmi ces propositions, ou celles qui pourraient ressortir du débat public, que le Conseil municipal choisira en tenant compte de l'enveloppe budgétaire disponible.

• **Voies communales** : des voies méritent un goudronnage ou une meilleure évacuation des eaux de pluie. D'autant que l'an dernier nous avons choisi de reporter certains travaux en raison de la non attribution de la subvention voirie de 25% de l'État.

• **Remplacement de la borne incendie de La Couture.**

• **Premier étage de La Gabare** : l'utilisation de ces locaux nécessite préalablement une mise aux normes, notamment concernant les risques d'incendie. *Non réalisé en 2010.*

• **Noms des rues** : il nous faudrait passer un marché au printemps pour acquérir les panneaux et plaques de rues si nous voulons qu'ils soient opérationnels à la fin de l'automne.

• **Mur du cimetière** : une partie du mur, au-dessus du jardin du souvenir, est à la veille de tomber. Il a besoin d'être reconstruit dans un délai assez rapproché.

• **Remplacement de la tondeuse.** Nous avons pu gagner une année avec l'ancienne, mais il semble qu'elle arrive en fin de vie.

• **Secrétariat** : mise à niveau du logiciel « MAGNUS » pour tenir compte de l'évolution du système d'exploitation en matière de comptabilité, d'état civil, de transmission électronique, etc.

• **Assainissement collectif** : maintien d'une réserve financière pour réaliser les connexions à Perrinque, Camp Haut, Barbezieux, Barruet, Banly. Nous espé-

rons arriver à une solution amiable avec le propriétaire retissant pour autoriser le passage de la canalisation sur sa propriété. C'est la seule solution pour concrétiser le projet.

• **Crépi du local associatif à l'école** : comme l'a demandé la DDE lors de l'accord du permis de construire. Il n'a pas été réalisé en 2010 par économie budgétaire.

• **Un accès facilité et sécurisé pour l'école** : acquisition du terrain entre le cabinet médical et le bâtiment scolaire. L'objectif est de sécuriser au maximum les environs de l'école pour protéger les enfants en bordure de RD 669. Le propriétaire est d'accord pour le prix. Reste à connaître la surface exacte après passage du géomètre pour réaliser l'acquisition.

• **Sécurité routière** : radar préventif mobile.

• **Rénovation des pignons du gymnase** : remplacement de quelques bois et protection lasure.

• **Maison du peintre** : WC extérieurs.

• **Urbanisation du secteur de la Plaine** : réserve financière si possible pour les premières interventions, études et autres.

• **École** : remplacement des volets, étude et travaux sur le chauffage. Poursuite de l'isolation pour obtenir des économies supplémentaires d'énergie. Accessibilité handicapés de la garderie.

• **Busage** : chemin rural du Piat et chemin rural du Grenet.

• **La rénovation des peintures de l'église** : nous travaillons à la possibilité de pouvoir réaliser cette opération de près de 200 000€ TTC en 2 ou 3 tranches subventionnées.

• **Garage-Atelier communal** : depuis plusieurs années nous étions en recherche d'un bâtiment pour y réaliser un atelier municipal. Nous avons même envisagé la construction d'un bâtiment technique à côté du cimetière, mais le projet trop coûteux et isolé a été rapidement abandonné.

Nous avons appris que Monsieur J.-P. Micheau envisageait de vendre son garage (230 m²). Il correspond aux besoins, puisqu'il est spacieux et tout proche des activités communales. Nous l'avons fait évaluer et nous avons trouvé un accord pour le prix. Le Conseil Municipal a donné un avis favorable par délibération du 23 février 2010 et la somme de 60 000€ sera portée au budget 2011 pour le financer sans emprunt.

Deux raisons ont motivé notre décision dans l'urgence : l'obligation d'avoir une salle du conseil municipal et des mariages accessible aux handicapés pour 2015 et l'atelier actuel (110 m²) beaucoup trop exiguë pour abriter tout le matériel communal. Une partie du matériel reste dehors dans les environs de l'école avec des risques d'accident et sur le terrain technique. Pendant que la voiture est dans le garage de la poste, la remorque est dans un local du terrain technique. La pelle du tracteur arrive à trouver sa place dans un coin de l'atelier après de multiples manipulations.

• **Divers** : cuve à gasoil, armoire pour le préau de l'école, etc.